

# PORTRAIT ET PERFORMANCE DU SYSTÈME D'ÉDUCATION QUÉBÉCOIS

PAR SÉBASTIEN ADAM ET PHILIPPE COLLAS

## SYNTHÈSE

*La prospérité future du Québec dépend de sa capacité à bâtir et faire croître une économie compétitive, productive et toujours plus intensive en savoir. Cela passe nécessairement par une main-d'œuvre hautement qualifiée capable de penser et repenser la société, d'inventer et d'échanger. Proposer une éducation et une formation de haute qualité à l'ensemble de la population québécoise et en particulier à sa jeunesse est donc essentiel pour l'avenir.*

Le système d'éducation québécois datant de la Révolution tranquille est obligatoire (jusqu'à 16 ans) et gratuit, jusqu'au collégial.

- Le système comporte quatre ordres d'enseignement : primaire, secondaire, collégial et universitaire.
- La fréquentation scolaire est obligatoire entre les âges de 6 et 16 ans, comme dans la plupart des pays de l'OCDE.
- Le ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (MELS) chapeaute l'ensemble du système d'éducation québécois sur la base d'un partage de responsabilités avec les divers réseaux de l'enseignement (commissions scolaires, cégeps, universités, établissements d'enseignement privés, écoles gouvernementales).
- L'enseignement est gratuit au primaire, au secondaire et au collégial. Les universités perçoivent des droits de scolarité (plus faibles que dans les autres juridictions nord-américaines) et des aides nombreuses sont offertes aux étudiants.

Le système doit s'adapter à l'évolution démographique.

- Compte tenu du contexte démographique québécois, les effectifs scolaires baissent, principalement au primaire et au secondaire ces dernières années, et au collégial dans les années à venir.
- Cette baisse a des répercussions importantes sur le réseau de l'éducation et force sa transformation : fermeture d'établissements, rationalisation de la carte scolaire avec un regroupement et/ou abandon de certaines formations, spécialisation et concurrence entre établissements pour attirer les élèves.

La durée de scolarisation stagne.

- Le déclin démographique pourrait ne pas s'accompagner d'une baisse des effectifs scolarisés, en particulier si la durée de scolarisation s'allongeait, mais ce n'est pas le cas au Québec. Elle stagne depuis 20 ans.
- Dans une économie avancée, dite du savoir, cela peut constituer à terme un handicap sérieux.

Le système coûte cher. Les dépenses en éducation, en croissance, sont relativement plus importantes que celles d'autres juridictions.

- Le Québec consacre une part plus importante de son PIB à l'éducation que les autres pays de l'OCDE principalement à cause des coûts de l'enseignement plus élevés.
- L'augmentation de la dépense en matière d'éducation, de loisir et de sport s'explique par l'augmentation des coûts de système, mais aussi par les nombreuses mesures de réinvestissement et de développement.

Le système d'éducation québécois a permis une hausse formidable du niveau d'éducation depuis 30 ans.

- Le niveau de scolarité est en forte progression depuis 30 ans. La croissance de la diplomation universitaire et secondaire a été remarquable tant pour les hommes que pour les femmes.
- Le taux de diplomation au secondaire est parmi les plus élevés des pays développés.
- Résultat : le niveau de qualification est en hausse sur le marché du travail et les emplois occupés par des titulaires de grades universitaires sont en forte progression.

Des enjeux majeurs demeurent. Ils contribuent à maintenir notre niveau de vie en-dessous de la moyenne nord-américaine et ils sont d'autant plus critiques dans le contexte économique du XXI<sup>e</sup> siècle.

- Le pourcentage de diplômés universitaires reste insuffisant. La part de la population de 25 à 64 ans détenant un diplôme universitaire reste plus faible au Québec qu'en Ontario, également plus faible que celle observée dans l'ensemble du Canada et dans certaines juridictions de référence.
- La formation des adultes progresse, mais accuse toujours un retard majeur par rapport aux autres provinces canadiennes et aux juridictions de référence.
- Le décrochage demeure encore un phénomène trop répandu et coûteux pour la société québécoise. Malgré la progression du niveau de scolarité, l'abandon des études avant l'obtention du diplôme avant l'âge de 20 ans reste une préoccupation majeure du monde scolaire.
- L'analphabétisme est encore trop présent et constitue un anachronisme pour une société québécoise devant bâtir une économie de plus en plus basée sur le savoir.

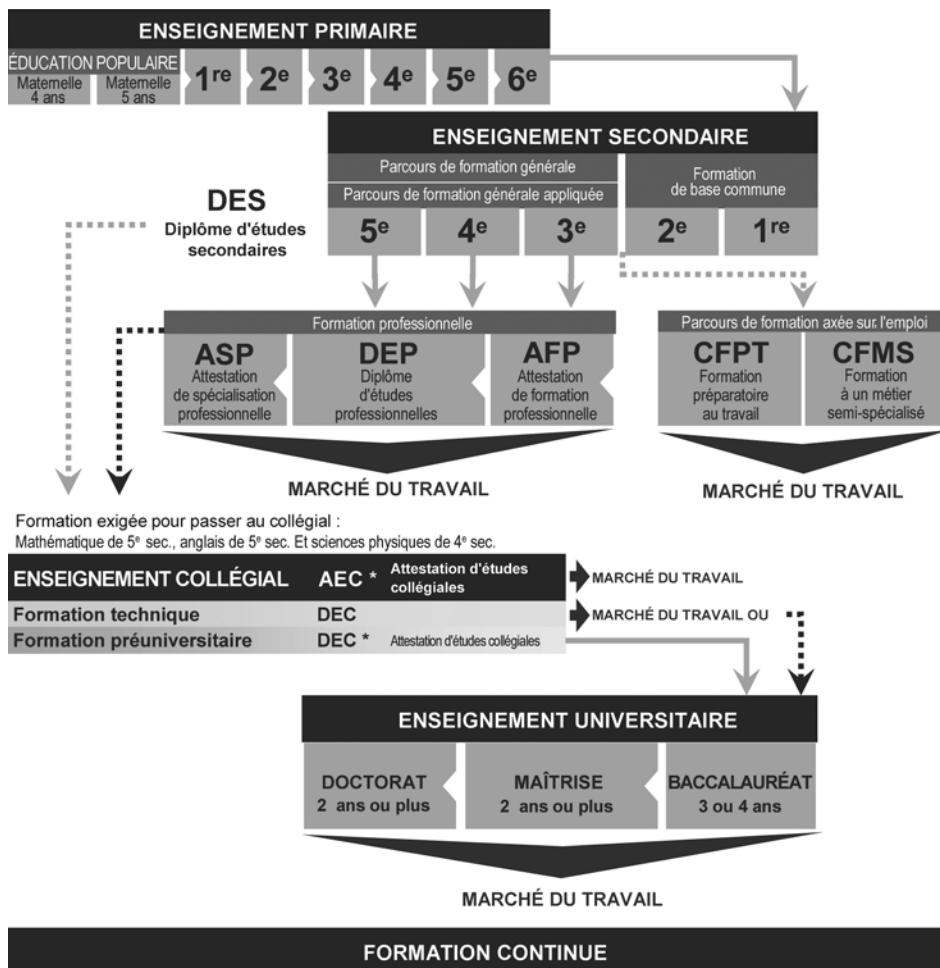
## STRUCTURE ET ORGANISATION DU SYSTÈME D'ÉDUCATION

### UNE ORGANISATION AUTOUR DE 4 NIVEAUX D'ENSEIGNEMENT<sup>61</sup>

Le système d'éducation québécois date de la Révolution tranquille. Il comporte quatre ordres d'enseignement : le primaire (y compris l'éducation préscolaire), le secondaire, le collégial et l'enseignement universitaire. La fréquentation scolaire est obligatoire entre 6 et 16 ans, comme dans la plupart des pays de l'OCDE. Le tableau ci-dessous décrit l'organisation des quatre ordres et la durée théorique des études pour chacun.

NIVEAUX	ORGANISATION DES ÉTUDES
<b>Préscolaire/ Primaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Six années de scolarité, divisées en trois cycles de deux ans</li> <li>■ Âge d'admission en première année fixé à six ans</li> <li>■ Enseignement concentré sur les matières de base de la formation générale</li> </ul>
<b>Secondaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Formation générale de cinq ans, divisée en deux cycles :</li> <li>■ Premier cycle, d'une durée de trois ans, pour consolider la formation reçue au primaire et commencer à s'orienter sur le plan professionnel</li> <li>■ Au deuxième cycle, ajout de matières à option pour explorer les différentes disciplines (sciences, arts, etc.). Conduit au DES (diplôme d'études secondaires)</li> <li>■ Au deuxième cycle du secondaire, offre également de programmes de formation professionnelle qui conduisent à l'exercice d'un métier (plus de 170 programmes dans 21 secteurs de formation). Conduit au DEP (diplôme d'études professionnelles) suivi éventuellement d'une ASP (attestation de spécialisation professionnelle)</li> <li>■ Après la troisième secondaire, possibilité d'entreprendre un programme de formation menant à une AFP (attestation de formation professionnelle) habilitant à exercer un métier semi-spécialisé</li> </ul>
<b>Collégial</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Ordre d'enseignement particulier au système québécois</li> <li>■ Programmes de formation préuniversitaire de deux ans et programmes de formation technique de trois ans, conduisant à l'obtention d'un DEC (diplôme d'études collégiales)</li> </ul>
<b>Universitaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Structure des études proche de celle qui a cours en Amérique du Nord en général, sauf les baccalauréats qui exigent généralement trois années d'études plutôt que quatre, tenant ainsi compte de l'amorce de spécialisation faite au collégial</li> <li>■ 3 cycles d'enseignement : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le premier conduit à l'obtention du baccalauréat</li> <li>• Le deuxième cycle correspond à deux années d'études supplémentaires et conduit à l'obtention d'une maîtrise</li> <li>• Le troisième cycle, d'une durée d'environ trois ans, est sanctionné par un doctorat</li> </ul> </li> <li>■ Divers programmes de premier cycle, comme les certificats d'études universitaires, permettent en outre aux universités d'offrir des formations professionnelles complémentaires</li> </ul>

61 MELS, *L'éducation au Québec en bref*, 2006.



\* AEC : on peut accéder à cette formation sans avoir obtenu un DES : on doit toutefois avoir interrompu ses études pendant deux trimestres consécutifs.

Source : Gouvernement du Québec, 2008.

En 2007/2008, environ 1,7 million de personnes (22 % de la population totale) sont inscrites à l'un ou l'autre, à temps plein ou à temps partiel.

## ORGANISATION ADMINISTRATIVE

### Le ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport

Le ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (MELS) chapeaute l'ensemble du système d'éducation québécois. Il a la responsabilité d'élaborer et de proposer au gouvernement des politiques relatives aux domaines de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et secondaire, de l'enseignement collégial ainsi que de l'enseignement et de la recherche universitaires, à l'exception d'un enseignement relevant d'un autre ministère.

Le ministère exerce six grandes fonctions qui définissent ses différents leviers d'intervention, soit<sup>62</sup> :

- L'orientation et la planification des services éducatifs.
- L'information de la population sur le rendement du système d'éducation, sur son évolution et sur l'atteinte des objectifs fixés.
- La sensibilisation et l'information de la population sur les comportements sécuritaires et de qualité dans la pratique d'activités récréatives et sportives.

- La contribution à la formation des acteurs des domaines du loisir et du sport et le soutien à ses partenaires pour la mise en place d'un environnement et d'un encadrement de qualité;
- La gestion et répartition des ressources allouées par l'Assemblée nationale;
- Le conseil du législateur et les responsables politiques.

Pour ce faire, le ministère dispose de différents outils d'intervention, dont les plus importants sont<sup>63</sup> :

- Les lois et les règlements qui sont sous sa responsabilité;
- Les orientations données aux réseaux de l'enseignement, de même que les règles annuelles d'attribution des ressources financières allouées par l'Assemblée nationale;
- La négociation et l'agrément, en collaboration avec les commissions scolaires et les cégeps, des conditions de travail du personnel syndiqué, la délivrance des autorisations d'enseigner et la détermination, par règlement, des conditions de travail du personnel d'encadrement;
- L'autorisation des projets d'immobilisation des commissions scolaires et des cégeps et l'attribution de subventions aux universités pour leurs plans d'investissements;
- Les programmes d'études de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire, secondaire et collégial, y compris ceux de la formation professionnelle et technique, ainsi que les épreuves uniques servant à la sanction des études secondaires et collégiales;
- La délivrance des permis d'enseignement aux établissements du réseau de l'enseignement privé et les agréments aux fins de l'attribution de subventions;
- La collecte, le traitement et la diffusion de données utiles à la gestion du système d'éducation;
- Le Programme d'aide financière aux études.

Pour exercer sa mission, le MELS dispose d'un effectif de 1 393 ETC en 2008-2009, un recul de 22 par rapport à l'exercice précédent (dont 55 sont affectés au Secrétariat aux loisirs et aux sports).

### **Les organes administratifs des différents niveaux d'enseignement**

Dans le domaine de l'éducation, le ministère remplit sa mission sur la base d'un partage de responsabilités avec les divers réseaux de l'enseignement (commissions scolaires, cégeps, universités, établissements d'enseignement privés, écoles gouvernementales), lesquels sont chargés d'offrir les programmes d'études et les autres services éducatifs. Les organismes scolaires constituent les premiers interlocuteurs du ministère avec lesquels il partage sa mission. Le tableau suivant présente un aperçu de la structure actuellement en place à chaque niveau d'enseignement.

NIVEAUX	STRUCTURE ADMINISTRATIVE
<b>Préscolaire/ Primaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Écoles primaires et secondaires publiques placées sous l'autorité des commissions scolaires, organismes dirigés par un conseil de commissaires élus au suffrage universel</li> </ul>
<b>Secondaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>72 commissions scolaires dont 60 francophones, 9 anglophones et 3 à statuts particuliers</li> <li>412 écoles privées regroupant 6 % des élèves au primaire et 18 % des élèves au secondaire</li> <li>29 écoles gouvernementales (fédérales et provinciales) offrent des formations spécifiques ou sont basées dans des zones géographiques à statut spécial (régions isolées, réserves amérindiennes, etc.)</li> </ul>
<b>Collégial</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>51 collèges d'enseignement général et professionnel (ou cégeps) sont des établissements publics.</li> <li>Également 21 collèges privés et subventionnés</li> <li>Cégeps régis par une loi qui leur est propre et administrés par un C.A. composé d'enseignantes et d'enseignants, d'étudiantes et d'étudiants et de différentes personnes issues de la communauté locale</li> </ul>
<b>Universitaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>9 établissements universitaires, dont l'Université du Québec, elle-même organisée en un réseau de dix constituantes</li> <li>Entités juridiques indépendantes qui jouissent d'une très grande autonomie</li> </ul>

Le tableau ci-dessous donne une idée de l'évolution des effectifs des commissions scolaires et des cégeps (calculés en « équivalents temps plein »)<sup>64</sup>.

NIVEAUX	1999-2000	2006-2007	ÉVOLUTION EN %
Commissions scolaires	108 772	118 083	+ 8,56%
Dont enseignant	71 288	73 606	+3,25%
Cégeps	19 689	20 521	+3,28%
Dont enseignant	12 950	13 151	+1,55%

On observe une progression globale des effectifs dans les deux ordres d'enseignement malgré une baisse des effectifs scolarisés dans leur ensemble. Toutefois, la plus grande partie de la progression se fait dans la catégorie du personnel non enseignant.

Le secteur *services d'enseignement* représente 7,5 % de l'emploi total au Québec, une proportion légèrement inférieure à celle rencontrée en Ontario et dans l'ensemble du Canada.

Le secteur de l'enseignement québécois est par contre plus syndicalisé : 77,5 % des travailleurs du secteur sont syndiqués, une proportion supérieure à la moyenne canadienne et à l'Ontario mais inférieure à celle de la Finlande (98%)

	PART DE L'EMPLOI DU SECTEUR DES SERVICES D'ENSEIGNEMENT (2008)	TAUX DE PRÉSENCE SYNDICALE DU SECTEUR DES SERVICES D'ENSEIGNEMENT (2008)	CONTRIBUTION AU TAUX GLOBAL DE PRÉSENCE SYNDICALE POUR L'ENSEMBLE DES SECTEURS (2008)
Québec	7,5 %	77,5 %	5,8 %
Ontario	8,1%	69,7 %	5,7 %
Canada	8,0 %	69,5 %	5,6 %

Source : ISQ

Il existe au Québec plusieurs voies d'accès à la profession enseignante et à l'obtention du brevet d'enseignement. Pour enseigner à la formation générale au préscolaire, au primaire, au secondaire ou aux adultes, les deux principales sont :

- L'obtention d'un baccalauréat de 4 années en enseignement dans une université québécoise;
- L'obtention d'un baccalauréat disciplinaire ou d'une formation équivalente comportant au moins 60 unités de formation dans une des matières prévues au régime pédagogique, baccalauréat complété d'unités en éducation dans une université québécoise.

Une pénurie appréhendée d'enseignants dans plusieurs domaines a forcé le ministère à assouplir les règles préalables d'entrée dans la profession enseignante. Les professeurs de cégep, les bacheliers spécialistes d'une discipline et même les étudiants n'ayant pas complété leur formation en enseignement peuvent désormais diriger une classe du primaire ou du secondaire en obtenant une autorisation provisoire d'enseigner jusqu'à ce qu'ils satisfassent aux exigences. Une pénurie de ressources professionnelles non seulement en sciences, en mathématiques et en anglais, mais aussi dans certaines disciplines artistiques ainsi qu'en français, a motivé ce changement important.

Pour devenir professeur au collégial, une maîtrise dans la discipline enseignée est généralement exigée. Au niveau universitaire, les professeurs réguliers sont généralement titulaires d'un doctorat.

### **L'organisation de la formation des adultes et de l'apprentissage tout au long de la vie**

Également pilotée par le MELS en partenariat avec d'autres organisations publiques comme Emploi-Québec et les Comités sectoriels de main-d'œuvre, la formation des adultes s'est grandement développée au Québec au cours des 30 dernières années. Elle s'est progressivement imposée comme une priorité du ministère. La Loi dite « du 1 p. 100 » a eu un effet majeur et a permis de faire prendre conscience aux partenaires sociaux, et surtout aux salariés, de la nécessité de se former tout au long de sa vie professionnelle. Cependant, si les progrès sont indéniables, le Québec accuse toujours un retard par rapport aux autres provinces et à certaines juridictions de référence, comme la Suède et la Finlande.

#### **Promouvoir la formation continue des adultes**

Faisant partie intégrante du développement économique, la formation de la main-d'œuvre est une nécessité tant pour les individus que les entreprises.

Le développement des compétences des personnes actives est essentiel afin que celles-ci puissent occuper ou conserver un emploi, améliorer leurs conditions de travail, progresser dans leur cheminement de carrière ou être mobiles dans le marché du travail.

Il est aussi essentiel pour les employeurs de disposer d'un bassin de main-d'œuvre qualifiée, capable de s'adapter aux changements technologiques ou de marché et ainsi répondre aux pressions concurrentielles<sup>65</sup>.

Afin de favoriser le développement de la formation continue des adultes, le Gouvernement du Québec a adopté en 1995 la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre. Cette loi a pour objectif « d'améliorer la qualification de la main-d'œuvre québécoise par l'action concertée des partenaires du marché du travail et par l'accroissement de l'investissement dans la formation ». Les employeurs assujettis à la Loi se trouvent ainsi dans l'obligation d'investir annuellement dans la formation continue de leur personnel l'équivalent d'au moins 1 p. 100 de leur masse salariale. Cette loi a permis au Québec de prendre un virage important dans le développement de la formation continue jusqu'alors plutôt réduite et

65 Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue. MELS, 2002.

peu organisée. Par cette loi, le gouvernement a également confié l'élaboration des règlements aux partenaires socioéconomiques via la Commission des partenaires du marché du travail, un modèle d'intervention unique en Amérique du Nord.<sup>66</sup>

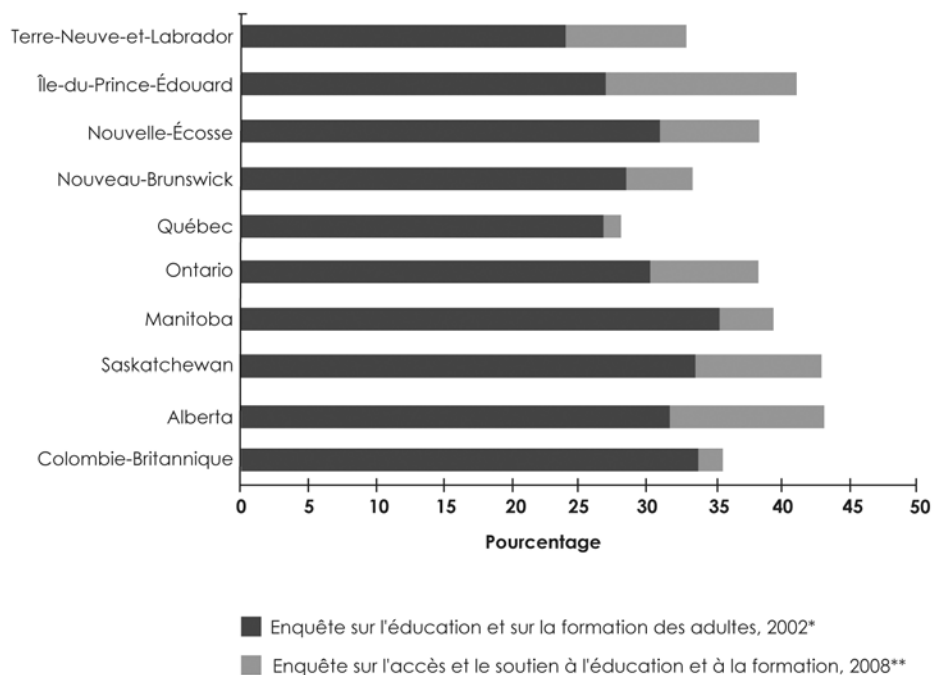
Le Québec dispose également de plusieurs instruments et de diverses sources de financement, dont le Fonds national de formation de la main-d'œuvre, les divers régimes de qualification et d'apprentissage, le Fonds de développement du marché du travail d'Emploi-Québec et les comités sectoriels de main-d'œuvre.

La Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre a permis de structurer les habitudes de formation continue des employeurs et des actifs québécois. Elle a permis de coordonner les efforts de l'ensemble des parties prenantes et de doter les entreprises et organismes d'outils efficaces, et ainsi participer au développement d'une véritable culture de la formation continue.

### Des progrès, mais toujours un retard majeur par rapport aux autres provinces canadiennes

Si davantage de Québécois âgés de 25 à 64 ans ont participé à des études ou à de la formation en 2008 qu'en 2002, ils restent cependant moins nombreux que dans les autres provinces canadiennes. Le Québec se classe ainsi au 10<sup>e</sup> rang des provinces canadiennes avec un taux de participation de 28 % des 25-64 ans à des études ou à de la formation liées à l'emploi. En comparaison, ce taux est de 73 % en Suède et de 55 % en Finlande. Faire de la formation continue une réalité pour la majorité des travailleurs demeure donc un défi de taille au Québec.

#### PARTICIPATION DES CANADIENS DE 25 À 64 ANS À DES ÉTUDES OU À DE LA FORMATION LIÉES À L'EMPLOI, SELON LA PROVINCE, 2002 ET 2008



\* Représente les activités entreprises de janvier à décembre 2002.

\*\* Représente les activités entreprises de juillet 2007 à juin 2008.

Sources : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes (EÉFA), 2003 et Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF), 2008.

Le retard est aussi accusé par rapport aux juridictions européennes. Selon l'indicateur C5 (*Regards sur l'éducation 2006*, OCDE), les adultes ont des espérances de formation continue (en dehors du cadre institutionnel classique) qui dépassent les 600 heures en Suède, Finlande, France, Suisse et Danemark.

### S'inspirer de modèles d'organisation de la formation continue reconnue pour leur efficacité

Pour obtenir des taux de participation aussi élevés de leur population active à des études ou à de la formation liées à l'emploi, la Suède et la Finlande ont mis en place des structures où formation initiale et formation continue sont étroitement associées.

Ainsi, en Suède, il est extrêmement difficile de dissocier éducation initiale et formation professionnelle. En effet, depuis plusieurs années, le principe de la formation tout au long de la vie est à la base de la politique suédoise en matière d'éducation et de formation. L'ensemble du système a été revu dans les années 90 pour assurer la plus grande cohérence possible entre les dispositifs de formation initiale et de formation continue. C'est la raison pour laquelle l'enseignement initial, l'enseignement secondaire supérieur et l'enseignement supérieur sont organisés de manière à permettre l'acquisition des mêmes connaissances et l'octroi des mêmes diplômes pour les personnes en formation initiale et celles qui souhaiteraient y accéder ensuite en formation continue<sup>67</sup>.

Plusieurs structures de formation sont proposées aux adultes dont la plus importante est l'enseignement municipal aux adultes. L'enseignement y est organisé d'une manière qui permet à des adultes, en dehors de leur temps de travail, de suivre des cours, matière par matière et unité de valeur par unité de valeur. Il existe par ailleurs dans le cadre municipal des cours de perfectionnement pour adultes visant à offrir des formations professionnelles qui, en général, ne sont pas disponibles dans le secteur qui s'adresse aux jeunes, et permettent d'acquérir une compétence professionnelle plus élevée. Ces cours peuvent être complétés par ceux dispensés par deux écoles nationales pour adultes. Ils sont destinés aux adultes qui ne peuvent pas suivre correctement les cours municipaux pour des raisons pratiques. Ces écoles gérées par l'État proposent un enseignement par correspondance qui utilise largement les technologies de l'information et de la communication. Il s'agit là d'une formation qui complète la formation dispensée au niveau municipal et non d'un mode autonome d'enseignement<sup>68</sup>.

La formation municipale est la plus importante forme d'éducation pour les adultes en Suède avec plus de 200 000 élèves par an. Les immigrants bénéficient aussi d'un système de cours spécifiques qui touchent ainsi plusieurs dizaines de milliers de personnes. Il faut noter que l'État a développé, avec les municipalités, un programme national d'élévation des compétences qui permet notamment aux personnes qui ne sont pas titulaires du baccalauréat de l'obtenir afin de pouvoir entrer dans des cycles de formation supérieure. Signe du succès de cette politique, environ 500 000 personnes ont bénéficié de ce programme dans un pays qui ne compte que 9 millions d'habitants<sup>69</sup>.

## VOLUMÉTRIE ET EFFECTIFS

### Une baisse des effectifs... mais inégale

Au total, tous ordres d'enseignement confondus, les effectifs ont baissé de 1,7 % entre 1998-1999 et 2007-2008, soit 30 686 personnes de moins. Le tableau ci-dessous donne les grandes évolutions par ordre et par secteur.

67 Aino et Alain Lefebvre, *Éducation et formation en Suède*, 24 janvier 2008.

68 Aino et Alain Lefebvre, *Éducation et formation en Suède*, 24 janvier 2008.

69 Aino et Alain Lefebvre, *Éducation et formation en Suède*, 24 janvier 2008.

**EFFECTIF SCOLAIRE À TEMPS PLEIN ET PARTIEL**

(1998-1999 / 2007-2008)

	1998-1999	2007-2008	ÉVOLUTION
Préscolaire	107 421	88 954	-17,20%
Primaire	566 372	478 540	-15,57%
Secondaire (jeunes)	469 520	485 381	+ 3,43%
Primaire et secondaire (adultes)	214 701	266 293	+24,02%
Collégial	228 737	197 158	-13,81%
Universitaire	226 744	266 213	+17,40%
<b>TOTAL</b>	<b>1 813 225</b>	<b>1 782 539</b>	<b>-1,70%</b>

Source : MELS, Statistiques de l'éducation 2009.

Les évolutions sont toutefois erratiques :

- Baisse au primaire (liée à l'évolution démographique)
- Légère croissance au secondaire
- Forte croissance dans l'éducation primaire et secondaire des adultes
- Baisse au collégial
- Forte croissance à l'universitaire.

Cette baisse des effectifs a entraîné une diminution du nombre d'élèves par enseignant, accompagnée d'une hausse de la dépense globale par élève.

Au cours des 10 prochaines années, la baisse des effectifs se fera logiquement ressentir le plus fortement au niveau collégial (- 16,0 % au collégial préuniversitaire et - 13,2 % au collégial technique). La tendance restera à la baisse au primaire et secondaire (- 8,6 %) alors que les effectifs resteront globalement stables au niveau universitaire.

Cette baisse des effectifs a des répercussions importantes sur le réseau de l'éducation et force sa transformation : fermeture d'établissements, rationalisation de la carte scolaire par le biais de regroupement et/ou d'abandon de certaines formations, spécialisation et concurrence entre établissements pour attirer les élèves... Les conséquences sont multiples et les impacts majeurs sur l'organisation même du territoire et son développement, notamment dans les régions périphériques où la tendance est d'autant plus prononcée que le déclin démographique est déjà enclenché.

NIVEAUX	DURÉE DE LA FORMATION	ÉVOLUTION 10 PROCHAINES ANNÉES	NOMBRE MOYEN D'ÉLÈVES PAR ENSEIGNANT (2007-2008)	DÉPENSE GLOBALE PAR ÉLÈVE (2007-2008)	ÉVOLUTION 10 DERNIÈRES ANNÉES (À \$ COURANT)
Préscolaire/ Primaire/ Secondaire (secteur des jeunes)	11 ans	-8,6%	14,6	10 561 \$	60,1%
Collégial pré-universitaire (excluant formation continue)	2 ans	-16,0%	12,5	9 417 \$	41,2%
Collégial technique (excluant formation continue)	3 ans	-13,2%		27 895 \$	66,2 %
Universitaire		0,3%	n.d.	27 895 \$	66,2 %
1 <sup>er</sup> cycle	3 ans	1,8%			
2 <sup>e</sup> cycle	2 ans	1,9%			
3 <sup>e</sup> cycle	3 ans	1,1%			

Sources : MELS; analyse SECOR.

À titre comparatif, voici les ratios élèves/enseignants dans les juridictions européennes :

	PRIMAIRE	SECONDAIRE (CITE 2)
France	19,4	14,2
Suède	15,0	11,4
Finlande	12,1	9,7

Sources : Eurostat, OCDE.

Il faut noter que l'effectif moyen par enseignant n'est pas un indicateur du volume moyen des classes.

### Une espérance de scolarisation qui stagne

Le déclin démographique ne s'accompagne pas forcément d'une baisse des effectifs scolarisés, en particulier si la durée de scolarisation s'allonge, mais ce n'est pas le cas au Québec.

Le temps qu'un ou une enfant entrant au primaire en 2007-2008 peut s'attendre à passer dans le système scolaire est de 15,7 ans, soit un nombre d'années équivalent à celui des autres pays développés. En 2005-2006, la valeur observée pour l'ensemble des jeunes du Québec, soit 15,6 ans, était semblable à celle de la France au même moment. C'est aussi le chiffre observé en Suisse et aux États-Unis, mais très en-dessous d'autres juridictions comme la Suède (20,3 ans), la Finlande (20 ans), la Belgique (19,6 ans) ou l'Irlande et le Portugal (17,1 ans)<sup>70</sup>.

Depuis 1988-1989, cette valeur s'est davantage accrue pour les filles que pour les garçons (0,9 année pour les garçons contre 1,6 année pour les filles), compte tenu notamment de la plus forte participation des filles à l'enseignement universitaire et également d'un taux de décrochage plus faible au secondaire. Ceci est un phénomène général dans tous les pays de l'OCDE (à l'exception de la Turquie)<sup>71</sup>.

On ne constate pas d'augmentation significative de la scolarisation depuis 1993-1994, alors que la durée espérée était de 15,7 ans.

- Il y a même eu un recul d'environ 0,3 année de la scolarisation des garçons depuis cette période.
- Les gains enregistrés depuis 1987-1988 sont attribuables soit à l'enseignement aux adultes, soit à l'enseignement postsecondaire.
- La scolarité ajoutée provient, pour plus de la moitié, du collégial et de l'université.
- De plus, si la scolarisation a augmenté de 0,41 année au primaire et au secondaire, c'est entièrement le résultat d'une hausse de 0,66 année chez les adultes, la scolarisation des jeunes ayant baissé de 0,25 année.

**Dans une économie avancée, dite du savoir, une stagnation de la durée de la scolarisation peut constituer à terme un handicap sérieux.**

70 OCDE, *Regards sur l'éducation, 2006, Les grandes lignes*, page 44.

71 OCDE, *Regards sur l'éducation 2006, Les grandes lignes*.

## ESPÉRANCE DE SCOLARISATION POUR UN OU UNE ENFANT QUI ENTRE À L'ÉCOLE PRIMAIRE, SELON LE SEXE ET L'ORDRE D'ENSEIGNEMENT (EN ANNÉES)

	1987-1988	1988-1989	1993-1994	1998-1999	2006-2007	2007-2008*
<b>Tous les ordres d'enseignement</b>						
Sexe masculin	nd	14,2	15,4	15,1	15,0	15,1
Sexe féminin	nd	14,8	16,0	15,9	16,3	16,4
<b>Ensemble</b>	<b>14,5</b>	<b>14,5</b>	<b>15,7</b>	<b>15,5</b>	<b>15,6</b>	<b>15,7</b>
<b>Ensemble selon l'ordre enseignement</b>						
Primaire (jeunes)	6,14	6,16	6,12	6,08	6,00	5,95
Secondaires (jeunes)	5,09	5,03	5,01	5,00	5,04	5,03
Primaire et secondaire (adultes)	0,30	0,23	0,84	0,88	0,95	0,96
Collégial	1,74	1,74	2,07	1,99	1,86	1,89
Université	1,28	1,34	1,64	1,53	1,84	1,87

Nd : données non disponibles.

Source : MELS, Indicateurs de l'éducation - 2009.

### Dimension linguistique de la scolarisation

Le tableau ci-dessous donne la répartition des étudiants par langue d'enseignement dans les ordres primaire et secondaire.

### EFFECTIF SCOLAIRE SELON LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT 2007-2008

	JEUNES	ADULTES	TOTAL
Français	933 607	239 710	1 173 317
Anglais	117 061	26 342	143 403
Autres	2 207	241	2 448
<b>TOTAL</b>	<b>1 052 875</b>	<b>266 293</b>	<b>1 319 168</b>

Source : MELS, Rapport annuel de gestion 2008-2009.

Le Québec n'est pas la seule juridiction à gérer des systèmes éducatifs dans différentes langues, c'est aussi le cas d'autres provinces canadiennes, et aussi de la Finlande qui assure l'enseignement dans les deux langues nationales (finnois et suédois).

## COÛT ET FINANCEMENT

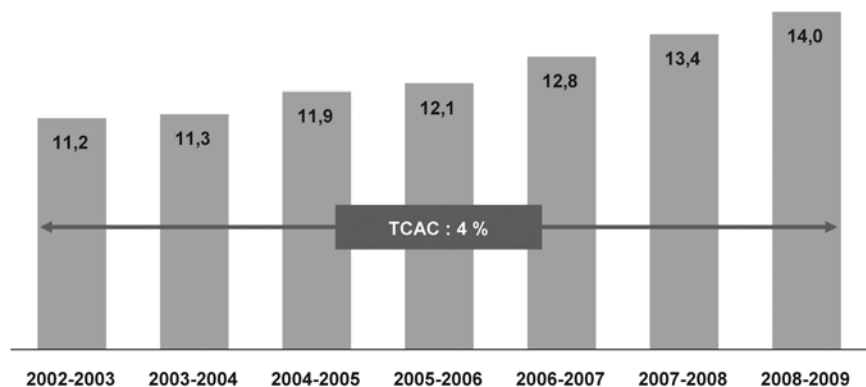
### COÛT DU SYSTÈME D'ÉDUCATION : TENDANCES ET COMPARAISONS

#### Des dépenses en éducation en croissance

Le budget pour le secteur de l'éducation, des loisirs et du sport était de 14,0 milliards de dollars en 2008-2009, soit 2,8 milliards de dollars de plus qu'en 2002-2003 et une croissance annuelle de 4 %.

#### DÉPENSE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC AU TITRE DE L'ÉDUCATION, DES LOISIRS ET DU SPORT\*

(2002/2003 – 2008/2009, EN MILLIARDS DE \$)



Source : Secrétariat du Conseil du Trésor.

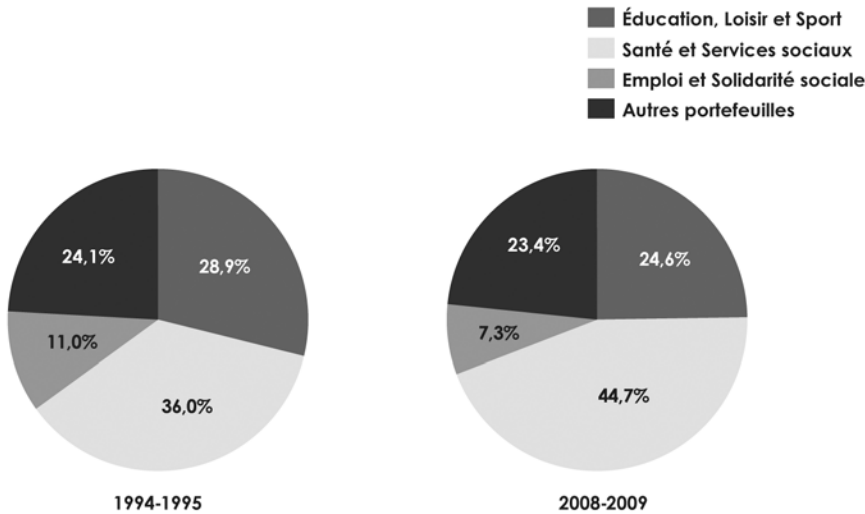
Note : \*inclut rémunération, fonctionnement, transferts (aux commissions scolaires, cégeps, etc.).

Cette forte augmentation de la dépense en matière d'éducation, de loisir et de sport s'explique par l'augmentation des coûts de système, mais aussi par les nombreuses mesures de réinvestissement et de développement. Entre 2007-2008 et 2008-2009, l'augmentation du budget pour l'éducation, le loisir et le sport a été de 612 millions de dollars. Ce montant comprenait, entre autres, l'ajout de ressources spécialisées au primaire et au secondaire pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (EHDAA), la bonification du régime d'aide financière aux études ainsi que les diverses mesures de réinvestissement gouvernemental à l'enseignement supérieur. Ces mesures de réinvestissement à l'enseignement supérieur incluaient la hausse des transferts fédéraux à l'enseignement postsecondaire (187 millions de dollars)<sup>72</sup>.

Si la dépense en dollars absolus a augmenté, la part de l'éducation, du loisir et du sport dans les dépenses de programmes du gouvernement du Québec a par contre diminué de 4,3 points de pourcentage en 14 ans, pour se situer à 24,6 % en 2008-2009, la santé accaparant une part toujours plus importante des ressources de l'État québécois.

72 MELS, *Indicateurs de l'éducation - 2009*.

### RÉPARTITION DE LA DÉPENSE DE PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC SELON LE SECTEUR (EN %)

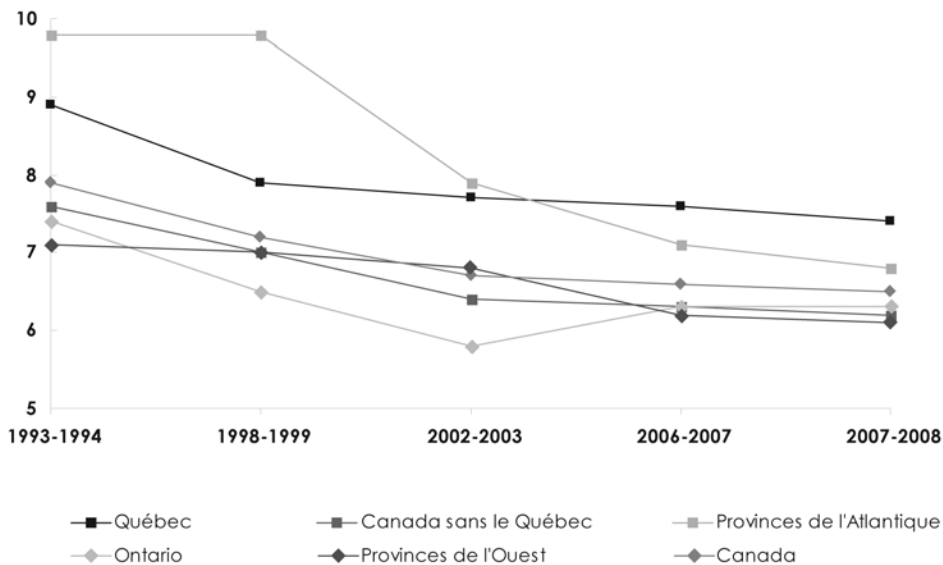


Source : MELS, Indicateurs de l'éducation - 2009.

### Une part importante du PIB consacrée à l'éducation par rapport aux autres juridictions

En 2007-2008, la dépense globale d'éducation par rapport au produit intérieur brut (PIB) est estimée à 7,4 % au Québec, à 6,8 % dans les provinces de l'Atlantique, 6,3 % en Ontario et 6,1 % dans les provinces de l'Ouest. Lorsque l'on considère cet indicateur, il apparaît que l'effort financier en éducation demeure plus important au Québec que dans la moyenne des autres provinces. Entre 1993 et 2000, la part du PIB consacrée à l'éducation a diminué dans toutes les régions du Canada, en raison surtout des compressions budgétaires. La part du PIB consacrée à l'éducation au Québec est passée de 8,9 % à 7,7 %, alors que, dans le reste du Canada, elle est passée de 7,6 % à 6,3 %<sup>73</sup>.

### DÉPENSE GLOBALE D'ÉDUCATION PAR RAPPORT AU PIB, QUÉBEC ET RÉGIONS DU CANADA (EN %)



73 MELS, Indicateurs de l'éducation - 2009.

« Si l'on compare la part du PIB allouée à l'éducation au Québec et celle des pays de l'OCDE en 2005, il ressort que le Québec se situe parmi les États dont l'effort financier est le plus important. Cela s'explique surtout par les coûts de l'enseignement, qui sont relativement plus élevés au Québec que la moyenne de ceux des pays de l'OCDE. Il faut souligner également le fait que l'enseignement postsecondaire, plus développé au Québec que dans les pays de l'OCDE, a contribué de façon importante au plus grand effort financier en éducation au Québec »<sup>74</sup>.

Pourquoi le Québec investit-il une plus grande part de son PIB dans l'éducation que le reste du Canada ? On peut distinguer quatre raisons avec des impacts différents.

CRITÈRES	SITUATION DU QUÉBEC	IMPACT SUR L'EFFORT FINANCIER
Dépense par étudiant	Moins élevée	À la baisse
Taux de fréquentation scolaire (% des 5-24 ans scolarisés)	Plus important	À la hausse
Facteur démographique (part des 5-24 dans la population totale)	Plus faible	À la baisse
Richesse collective (niveau du PIB)	Plus faible	À la hausse

Si l'on compare avec l'ensemble des pays de l'Union européenne (UE27), le taux moyen entre 2001 et 2006 est de 5,1 %. Si l'on se compare plus précisément à nos juridictions de référence, le taux est de 6,9 % en Suède (2006), de 6,1 % en Finlande (2006) et de 5,6 % en France (les données pour Rhône-Alpes sont indisponibles)<sup>75</sup>.

## LE FINANCEMENT ET L'AIDE AUX ÉTUDES

Au Québec, l'enseignement est gratuit au primaire, au secondaire et au collégial. Les universités perçoivent des droits de scolarité, plus faibles que dans les autres juridictions nord-américaines.

*« Une aide financière est offerte aux étudiants de l'enseignement postsecondaire à temps plein ainsi qu'à ceux qui sont inscrits à la formation professionnelle au secondaire. Elle prend la forme de prêts et de bourses. Le programme québécois d'aide financière aux études est à caractère supplétif : l'étudiant, ses parents, son répondant ou son conjoint sont les premiers à devoir payer pour ses études. L'aide gouvernementale vise à couvrir la différence entre les dépenses admises et la contribution de l'étudiant et, éventuellement, de ses proches »<sup>76</sup>.*

En 2007-2008, parmi les étudiants à temps plein, 23,5 % des élèves de la formation professionnelle du secondaire, 23,3 % des étudiants du collégial et 39,6 % des étudiants des universités recevaient une aide<sup>77</sup>.

### POURCENTAGE D'ÉTUDIANTS À TEMPS PLEIN RECEVANT UNE AIDE FINANCIÈRE DU GOUVERNEMENT (2007-2008)

	%
Élèves de la formation professionnelle du secondaire	23,5
Étudiants du collégial	23,3
Étudiants à l'université	39,6

Source : MELS.

74 MELS, *Indicateurs de l'éducation - 2009*.

75 Eurydice/Eurostat, *Chiffres clés de l'éducation en Europe 2009*, section D, page 121.

76 MELS, *Indicateurs de l'éducation - 2009*.

77 MELS, *Indicateurs de l'éducation - 2009*.

Au total, on compte 138 890 bénéficiaires du programme de prêts et bourses. Ce nombre représente 29,5 % des personnes scolarisées concernées. La majorité des aides allouées l'est sous une forme mixte (bourses et prêts).

### BÉNÉFICIAIRES DU PROGRAMME DE PRÊTS ET BOURSES PAR TYPE

(2007-2008)

	N	% DU TOTAL
Étudiants recevant une aide sous forme de prêts	47 576	34
Étudiants recevant une aide sous forme de bourses	1 289	1
Étudiants recevant une aide sous forme de prêts et de bourses	90 025	65
<b>Total des bénéficiaires</b>	<b>138 890</b>	<b>100</b>

Source : MELS.

L'aide totale accordée sous forme de prêts représente 489,5 millions de dollars et l'aide totale accordée sous forme de bourses, 372,3 millions de dollars<sup>78</sup>, soit une somme totale de 861,8 millions, c'est-à-dire 6,43 % des dépenses d'éducation pour la même période.

Dans l'Union européenne, l'aide publique apportée au niveau comparable (CITE 5 et 6) en 2006 était de 16,6 % des dépenses publiques d'éducation, dont 8 % en France, 14,1 % en Suède et 16,2 % en Finlande.

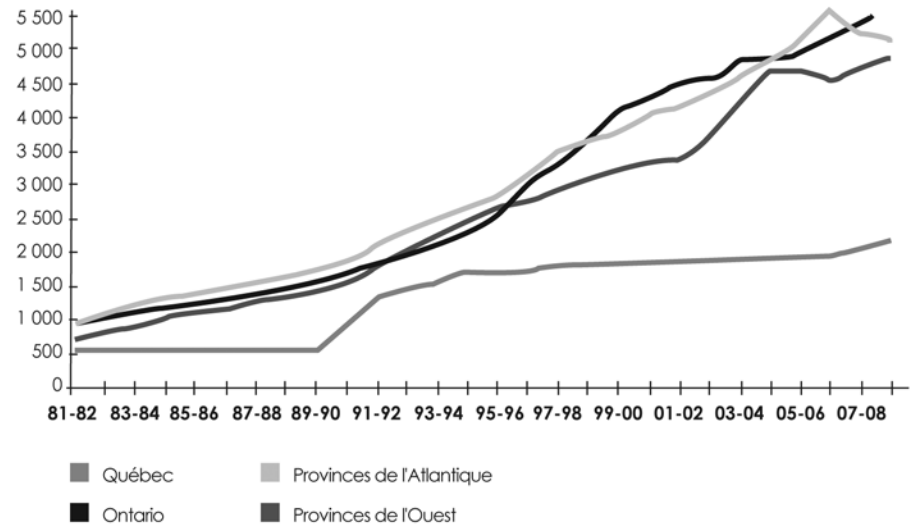
En 2007-2008, l'endettement moyen d'un étudiant québécois ayant pris à sa charge son prêt à la fin de ses études universitaires de premier cycle était de 12 890 \$. L'endettement moyen pour chacun des deux autres cycles atteignait 16 075 \$ (deuxième cycle) et 21 613 \$ (troisième cycle).

Les dettes d'études sont beaucoup moins importantes au Québec qu'ailleurs au Canada. Ainsi, en 2008-2009, les droits de scolarité pour les étudiants qui résident au Québec sont de 1 868 \$, ceux pour les étudiants canadiens non résidents du Québec sont de 5 378 \$ et ceux pour les étudiants étrangers sont nettement plus élevés (ils varient selon le cycle et le domaine d'études)<sup>79</sup>.

78 MELS, *Indicateurs de l'éducation - 2009*.

79 MELS, *Indicateurs de l'éducation - 2009*.

**MOYENNE DES DROITS DE SCOLARITÉ DES ÉTUDIANTS CANADIENS INSCRITS À TEMPS PLEIN AU PREMIER CYCLE UNIVERSITAIRE, QUÉBEC ET RÉGIONS DU CANADA**  
(EN DOLLARS COURANTS)



Source : MELS, Indicateurs de l'éducation - 2009.

## PERFORMANCE DU SYSTÈME D'ÉDUCATION

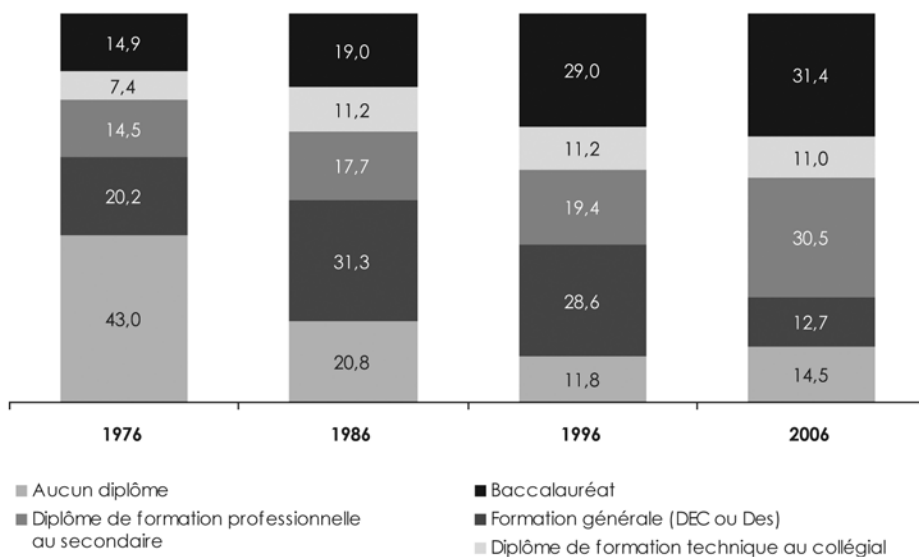
### UN NIVEAU DE SCOLARITÉ EN FORTE PROGRESSION DEPUIS 30 ANS

Depuis 30 ans, la croissance de la diplomation universitaire et secondaire a été remarquable au Québec tant pour les hommes que pour les femmes.

Depuis 1976, la croissance de la proportion de nouveaux bacheliers et de nouvelles bachelières (de 14,9 % à 31,4 %) s'est accompagnée d'une baisse de près des deux tiers de la proportion de personnes sans diplôme à la sortie des études (de 43,0 % à 14,5 %). Cette baisse se répercute sur toutes les autres catégories, qui ont augmenté en importance.

Ainsi, la proportion des sortants n'étant pas préparés au marché du travail, soit les personnes ne possédant aucun diplôme ou uniquement un diplôme de formation générale du secondaire ou de formation préuniversitaire du collégial (y compris les diplômes sans mention), est passée de 63,2 % en 1976 à 27,2 % en 2006. Cette baisse de 36 points se répercute par des hausses de 16,5 points dans la proportion de titulaires d'un baccalauréat et de 19,6 points dans la proportion de titulaires d'un diplôme de formation professionnelle (16,0 points) ou technique (3,6 points)<sup>80</sup>.

#### RÉPARTITION DES SORTANTS ET DES SORTANTES DE L'ENSEIGNEMENT, SELON LE PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU (QUÉBEC, EN %)

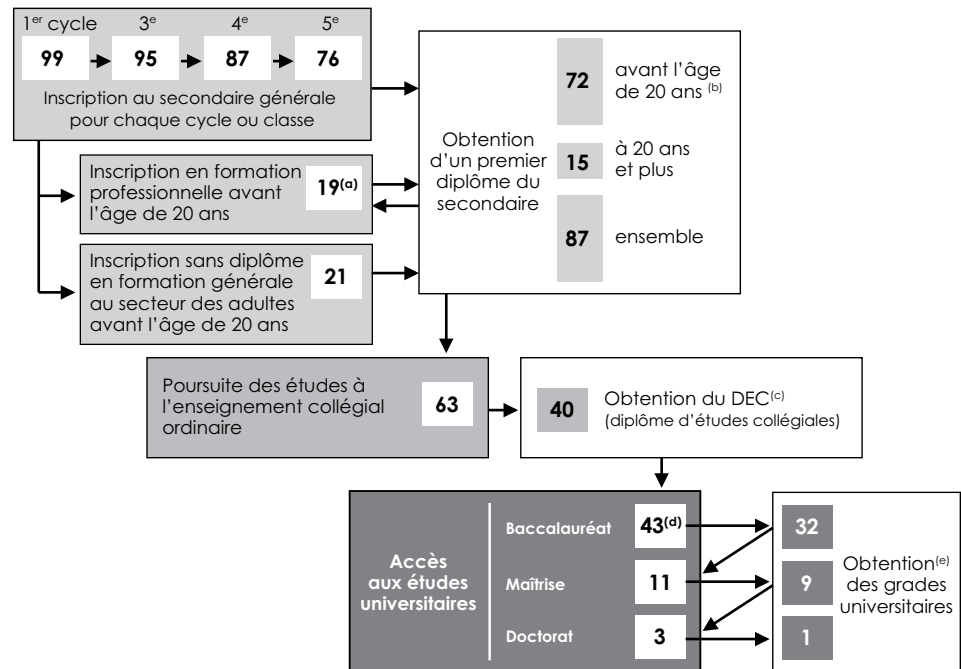


Ainsi, si l'on suit aujourd'hui (chiffres 2007 – 2008) le parcours scolaire d'une génération de 100 personnes, on estime que 99 d'entre elles parviendront aux études secondaires et 87 obtiendront un premier diplôme du secondaire, 40 un diplôme d'études collégiales (DEC), 32 un baccalauréat, 9 une maîtrise et, enfin, 1 personne obtiendra un doctorat. On note, par ailleurs, que, parmi les 87 personnes diplômées du secondaire, 31 seront titulaires d'un diplôme de formation professionnelle.

L'ensemble du parcours scolaire est cependant loin d'être symétrique pour les deux sexes : en 2007-2008, plus d'hommes que de femmes (soit 19 % contre 8 %) laissaient leurs études

avant d'avoir reçu un diplôme. À l'opposé, environ 49 % des femmes obtenaient au moins un baccalauréat en 2007, contre seulement 25 % des hommes<sup>81</sup>.

### LE CHEMINEMENT DE 100 JEUNES QUÉBÉCOIS ET QUÉBÉCOISES DANS LE SYSTÈME SCOLAIRE, SELON LES COMPORTEMENTS OBSERVÉS EN 2007-2008



(a) Ce nombre comprend 9 diplômés ou diplômées en formation générale pouvant obtenir un autre diplôme en formation professionnelle.

(b) Tous les diplômes du secteur des jeunes sont comptés ici, indépendamment de l'âge.

(c) Les dernières données dont on dispose sont celles de 2006-2007.

(d) Les personnes qui accèdent aux études universitaires ne se recrutent pas uniquement parmi les titulaires d'un DEC.

(e) Les dernières données dont on dispose sont celles de 2007.

Source : MELS, Indicateurs de l'éducation - 2009

### UN TAUX DE DIPLOMATION AU SECONDAIRE PARMIS LES PLUS ÉLEVÉS DES PAYS DÉVELOPPÉS

Le Québec se compare avantageusement aux autres pays développés au titre de la diplomation au secondaire. Ainsi, le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires (DES) au Québec, établi à 88 %, était de 5 points au-dessus de la moyenne observée pour l'ensemble des pays de l'OCDE.

Au Québec, les filières de la formation générale sont nettement plus fréquentées que celles de la formation professionnelle, tant par les femmes que par les hommes. En affichant un taux de 76 % d'obtention d'un diplôme d'études secondaires en formation générale pour l'ensemble des élèves, le Québec se classe au deuxième rang des pays de l'OCDE, avec un écart de 29 points par rapport à la moyenne.

La situation est inversée au chapitre de la formation professionnelle. Le Québec affiche un taux de 33 %, alors que la moyenne des taux des pays est de 45 %. Les pays ayant une tradition forte de formation professionnelle ont obtenu des taux très élevés dans cette filière de programmes, dont la Finlande (88 %), la République tchèque (72 %), la Suisse (69 %), l'Italie (69 %), la République slovaque (69 %) et l'Allemagne (63 %).

**Note aux lecteurs :** Le taux de diplomation ne mesure pas la qualité *per se* du système, mais demeure le seul outil disponible de comparaison

## TAUX D'OBTENTION D'UN DIPLÔME DE FIN D'ÉTUDES SECONDAIRES, SELON L'ORIENTATION DU PROGRAMME ET LE SEXE, DANS DES PAYS DE L'OCDE, EN 2006

(EN %)\*

	TOTAL (SANS DOUBLE COMPTAGE)			PROGRAMMES D'ORIENTATION GÉNÉRALE		FILIERE PRÉPRO- PRESSIONNELLE OU PROFESSIONNELLE	
	H + F	HOMMES	FEMMES	H + F	FEMMES	H + F	FEMMES
Allemagne	103	102	104	40	45	63	59
Grèce	100	96	104	63	72	35	30
Finlande	95	91	100	51	61	88	97
Corée	93	92	94	66	67	27	27
Japon	93	92	93	70	73	23	21
Norvège	91	80	103	56	68	42	40
Islande	90	81	100	66	76	55	54
République tchèque	90	88	92	18	23	72	69
Suisse	89	90	89	30	34	69	62
<b>Québec</b>	<b>88</b>	<b>81</b>	<b>96</b>	<b>76</b>	<b>86</b>	<b>33</b>	<b>31</b>
Royaume-Uni	88	85	92	m	m	m	m
Irlande	86	81	93	63	65	53	69
Danemark	86	78	96	55	66	51	56
Italie	86	84	88	31	41	69	62
Hongrie	85	81	90	70	77	18	14
République slovaque	82	80	85	23	28	69	65
Canada**	80	77	84	77	82	8	7
Pologne	80	76	84	59	70	36	26
États-Unis	77	75	79	m	m	m	m
Suède	76	73	79	34	40	42	39
Nouvelle-Zélande	74	63	85	m	m	m	m
Espagne	72	64	80	45	53	35	38
Luxembourg	72	69	74	28	33	44	41
Turquie	51	55	47	35	35	19	16
Mexique	42	38	46	38	42	4	4
<b>Moyenne des pays</b>	<b>83</b>	<b>79</b>	<b>87</b>	<b>47</b>	<b>53</b>	<b>45</b>	<b>44</b>

\* Pourcentage de diplômés du deuxième cycle du secondaire dans la population ayant l'âge typique d'obtention de ce diplôme.

\*\* Année de référence : 2005.

Source : Regards sur l'éducation 2009 : Les indicateurs de l'OCDE, Paris, 2008, Tableau 2.1, m : données manquantes.

## RÉSULTAT : UN NIVEAU DE QUALIFICATION EN HAUSSE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

### Une forte progression des emplois occupés par des titulaires de grades universitaires

En 1990, 29,4 % des emplois étaient occupés par des personnes qui n'avaient pas de diplôme du secondaire. En 2007, seulement 14,0 % d'entre elles occupaient un emploi. Ce constat n'est pas limité au Québec; l'Ontario et les autres provinces connaissent le même phénomène. En Ontario, les personnes sans diplôme occupaient 26,7 % des emplois en 1990 et seulement 11,7 % en 2007. Dans les autres provinces canadiennes, elles étaient 24,9 % en 1990 et de 13,7 % en 2007. Il est à noter que la proportion des emplois comblés par des personnes sans diplôme du secondaire a diminué plus rapidement au Québec qu'en Ontario ou que dans les autres provinces canadiennes. Par contre, il subsiste toujours un écart, important avec l'Ontario (2,3 points de pourcentage) et de moindre envergure avec les autres provinces (0,3 point de pourcentage).

Le poids des employés titulaires de diplômes postsecondaires et surtout universitaires a en parallèle augmenté considérablement. En 1990, ils occupaient environ 40 % des emplois dans chaque province. En 2007, les proportions étaient de 63,2 % au Québec, de 60,1 % en Ontario et de 54,0 % dans les autres provinces.

#### EMPLOI SELON LE PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT, QUÉBEC, ONTARIO ET AUTRES PROVINCES DU CANADA, 1990 ET 2007 (EN %)

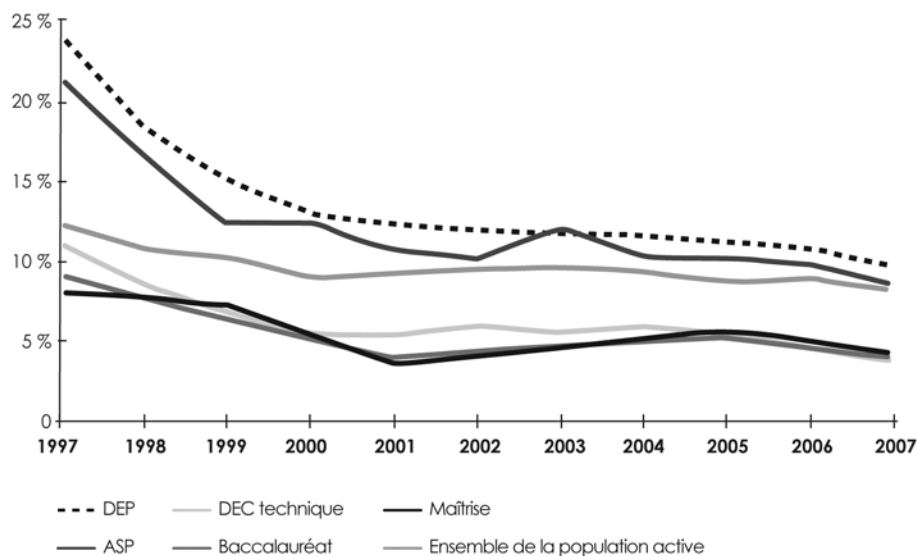
	QUÉBEC		ONTARIO		AUTRES PROVINCES	
	1990	2007	1990	2007	1990	2007
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Sans diplôme du secondaire	29,4	14	26,7	11,7	24,9	13,7
Études secondaires réussies	20,2	15,9	23	20,8	24,3	22,5
Études postsecondaires partielles	8,2	6,9	10,1	7,4	10,3	9,8
Études postsecondaires réussies	29	40,5	24	33,7	27,1	33
Études universitaires réussies	13,2	22,7	16,2	26,4	13,4	21
Baccalauréat	9,2	16	10,7	17,9	9,4	15
Diplôme supérieur au baccalauréat	4	6,7	5,5	8,5	4	6

Source : MELS, Indicateurs de l'éducation - 2009.

#### Des diplômés recherchés sur le marché du travail

La croissance économique de la fin des années 90 et, surtout, l'évolution démographique et l'évolution des compétences recherchées par les employeurs ont facilité depuis 10 ans l'intégration au marché du travail des diplômés. Le départ à la retraite des générations du baby-boom et les besoins grandissants des entreprises en main-d'œuvre qualifiée ont entraîné une hausse de la demande pour des diplômés, surtout de l'enseignement technique et professionnel.

En conséquence, le taux de chômage diminue chez les titulaires d'un DEP, d'une ASP ou d'un DEC technique. Le taux de chômage des titulaires d'un DEC de la formation technique était de seulement 3,7 % en 2007, un taux demeuré très faible au cours des dernières années (entre 3,7 % et 6,0 % depuis 2003). Pendant la même période, le taux de chômage de l'ensemble de la population active du Québec, dont l'âge, la formation et l'expérience acquise diffèrent de ceux des personnes qui ont obtenu depuis peu un diplôme, est passé de 9,7 % en 2003 à 8,2 % en 2007.

**TAUX DE CHÔMAGE DES PERSONNES DIPLÔMÉES, SELON LE TYPE DE DIPLÔME (EN %)**


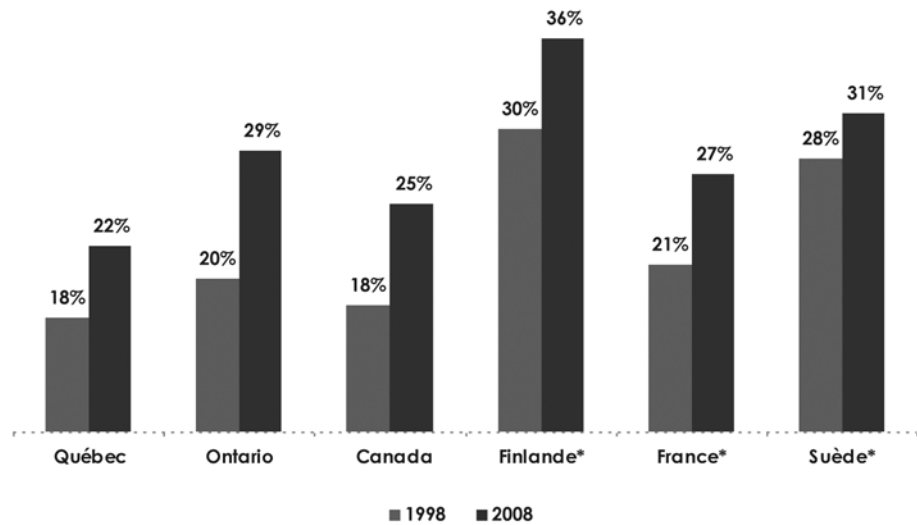
Source : MELS, Indicateurs de l'éducation - 2009.

**UN POURCENTAGE DE DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES ENCORE INSUFFISANT**

Tel qu'expliqué dans les chapitres précédents, la croissance de la diplomation universitaire a été remarquable au Québec. La province compte aujourd'hui 1,1 million de personnes titulaires d'un grade universitaire, dont 86,2 % âgées de 25 à 64 ans. Depuis 1998, la population des titulaires d'un grade universitaire de ce groupe d'âge a augmenté de 39,0 %.

Il n'en demeure pas moins que la part de la population de 25 à 64 ans détenant un grade universitaire reste plus faible au Québec qu'en Ontario, également plus faible que celle observée dans l'ensemble du Canada et dans certaines juridictions de référence. L'écart avec l'Ontario et la moyenne canadienne s'est même creusé depuis 10 ans. De 2,6 points de pourcentage en 1998, l'écart avec l'Ontario est passé à 8,5 points de pourcentage en 2008.

**PART DE LA POPULATION DES 25-64 ANS DÉTENANT UN GRADE UNIVERSITAIRE SELON LE GROUPE D'ÂGE (1998-2008, %)**

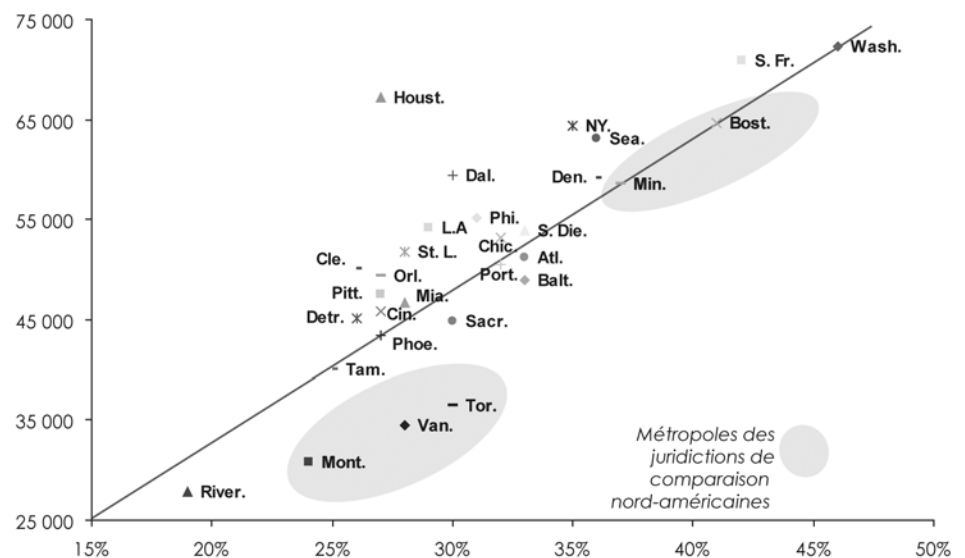


Source : Statistique Canada, extrait de : Compendium d'indicateurs de l'activité scientifique et technologique au Québec, Édition 2009, ISO; OCDE : regard sur l'éducation 2009.  
 \* données 2007, pourcentage de la population des 25-64 ans détenant un diplôme de niveau tertiaire selon Classification Internationale Type de l'Éducation.

**Un impact négatif sur notre niveau de vie**

Les régions disposant du niveau de vie le plus élevé en Amérique du Nord sont également celles où le niveau de scolarité est le plus élevé, soit Washington, San Francisco ou encore Boston et Minneapolis, deux métropoles de juridictions nord-américaines comparables au Québec. À l'image du Québec, le niveau de vie plus faible à Montréal est lié au niveau de scolarité plus faible de sa population. Les emplois exercés par les diplômés universitaires sont plus qualifiés, mieux rémunérés et plus créateurs de richesses et d'innovation dans l'économie.

**PIB PAR HABITANT ET PART DES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES CHEZ LES 25 ANS ET PLUS (\$ US, %, 2006, 2007)**



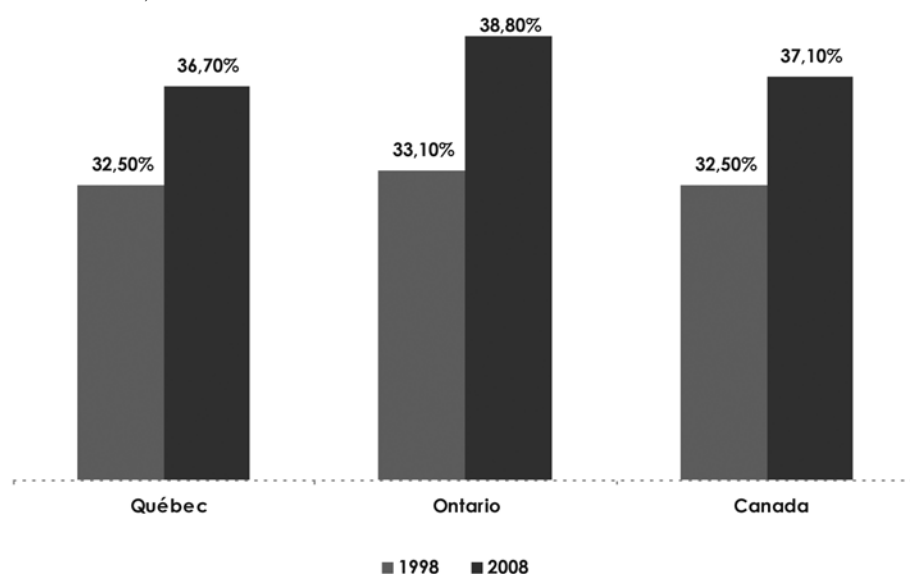
Source : Statistique Canada, US Census Bureau, analyse SECOR.

*Des universitaires indispensables au développement du potentiel d'innovation québécois*

Si les diplômés universitaires sont essentiels à notre économie pour générer de la richesse, c'est notamment dû au rôle qu'ils jouent dans le développement de l'économie du savoir québécoise et de son potentiel d'innovation, que ce soit dans le secteur privé ou public. Or, le taux relativement faible de diplômés universitaires au Québec se traduit également par un pourcentage plus faible de personnes exerçant une profession scientifique ou technique par rapport à l'Ontario et au Canada. L'écart avec ces derniers s'est d'ailleurs creusé au cours des 10 dernières années. De 0,6 point en 1998, l'écart avec l'Ontario a monté de 2,1 points en 2008, les chiffres correspondants pour le Canada étant de 0 point en 1998 et de 1 point en 2008.

**PART DANS L'EMPLOI DES PERSONNES DE 25 À 64 ANS QUI EXERCENT UNE PROFESSION SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE**

(1998 ET 2008, %)



Source : Statistique Canada, extrait de : *Compendium d'indicateurs de l'activité scientifique et technologique au Québec*, Édition 2009, ISQ.

**LE DÉCROCHAGE : UN PHÉNOMÈNE ENCORE TROP RÉPANDU ET COÛTEUX POUR LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE**

Malgré la progression du niveau de scolarité, l'abandon des études avant l'obtention du diplôme avant l'âge de 20 ans demeure une des préoccupations majeures du monde scolaire. Si le taux d'obtention d'un diplôme du secondaire ou d'une qualification est en hausse constante depuis les dernières années, près de 30 % des jeunes de moins de 20 ans décrochent<sup>82</sup>. Chaque année, c'est ainsi 28 000 jeunes qui fêtent leurs 20 ans sans diplôme.

Les garçons sont plus sujets au décrochage que les filles. Si 34 % des jeunes garçons de moins de 20 ans sortent de l'enseignement secondaire sans diplôme, « seulement » 22 % des filles sont dans le même cas.

Le décrochage n'est pas pour autant définitif, et de plus en plus de personnes raccrochent. Le taux d'obtention d'un diplôme du secondaire des adultes de 20 ans et plus est ainsi en augmentation de 2 points sur 5 ans, même si la dernière année marque un tassement du phénomène.

**TAUX D'OBTENTION D'UN DIPLÔME DU SECONDAIRE OU D'UNE QUALIFICATION -  
SECTEURS DES JEUNES ET DES ADULTES**

	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008*
<b>Ensemble</b>	<b>79,8</b>	<b>84,3</b>	<b>85,4</b>	<b>85,5</b>	<b>86,2</b>	<b>87,3</b>
Jeunes de moins de 20 ans	66,7	69,9	70,3	70,0	69,4	72,2
Adultes de 20 ans et plus	13,1	14,4	15,1	15,5	16,8	15,1
<b>Sexe masculin</b>	<b>73,0</b>	<b>78,2</b>	<b>79,1</b>	<b>78,6</b>	<b>80,8</b>	<b>81,8</b>
Jeunes de moins de 20 ans	59,3	63,5	63,8	63,0	63,9	66,0
Adultes de 20 ans et plus	13,7	14,7	15,3	15,6	16,9	15,8
<b>Sexe féminin</b>	<b>86,9</b>	<b>90,5</b>	<b>92,1</b>	<b>92,8</b>	<b>91,8</b>	<b>93,1</b>
Jeunes de moins de 20 ans	74,4	76,5	77,1	77,4	75,1	78,7
Adultes de 20 ans et plus	12,5	14,0	15,0	15,4	16,7	14,4

Source : MELS.

\* Données provisoires

Au chapitre du décrochage, le Québec fait figure de mauvais élève canadien. Le Québec se classe ainsi 9<sup>e</sup> des provinces canadiennes en ce qui a trait au taux de diplomation de la population de 20-24 ans. La province a même glissé du 7<sup>e</sup> rang canadien au 9<sup>e</sup> depuis 1992.

**TAUX DE DIPLOMATION, POPULATION DE 20-24 ANS,  
CLASSEMENT DES PROVINCES CANADIENNES**

1	Colombie-Britannique
2	Ontario
3	Nouveau-Brunswick
4	Nouvelle-Écosse
5	Saskatchewan
6	Terre-Neuve-et-Labrador
7	Île-du-Prince-Édouard
8	Alberta
9	Québec
10	Manitoba

Source : Statistique Canada; *La persévérance scolaire et la diplomation au Québec : état des lieux*, Michel Perron, 2009.

Une analyse statistique des conséquences du décrochage démontre ce qui suit.

- Les non-diplômés touchent des revenus annuels moyens inférieurs à ceux des diplômés, constituant un manque à gagner de l'ordre de 439 000 \$ au bout de leur vie active (en valeur non actualisée).
- Plus touchés par le chômage, les non-diplômés composent la majorité des assistés sociaux et constituent l'essentiel de la population carcérale, alors qu'ils sont minoritaires dans la société.
- Les décrocheurs vivent moins longtemps et ils sont plus exposés au risque de dépression.

Le décrochage scolaire a aussi de graves conséquences pour la société dans son ensemble.

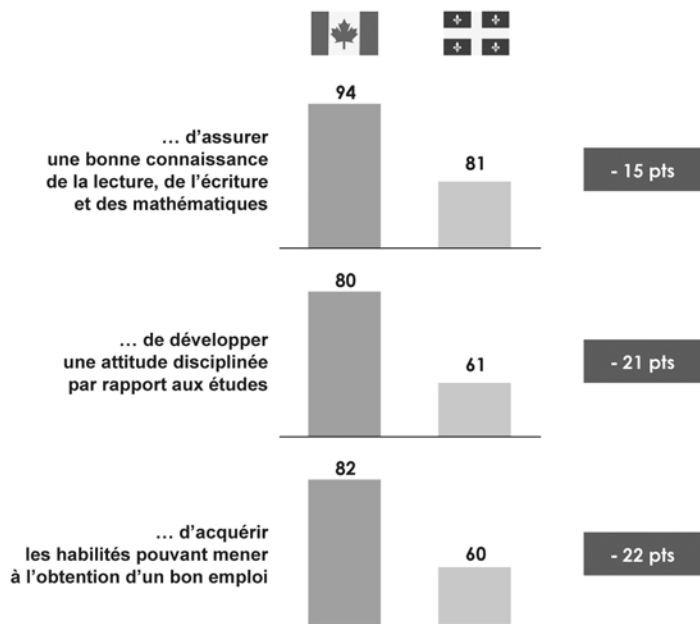
- Les non-diplômés participent généralement moins à la vie citoyenne et ils contribuent donc moins au renforcement du tissu social québécois.
- Les conséquences économiques sont lourdes. Le décrochage des 28 000 jeunes par cohorte représente pour le gouvernement un manque à gagner de 1,9 milliard de dollars en valeur actualisée. Ce manque à gagner est constitué de taxes et d'impôts non perçus ainsi que de dépenses sociales additionnelles généralement associées à un décrocheur pour la durée de sa vie.

- Le décrochage met en péril la vigueur économique du Québec en privant la société québécoise de travailleurs qualifiés. Le phénomène inquiète d'autant plus si l'on regarde l'évolution démographique du Québec : dans moins de 20 ans, le Québec ne comptera plus que 2,5 personnes en âge de travailler pour une personne de 65 ans et plus.

Les causes du décrochage sont nombreuses et variables d'un individu à l'autre. Le décrochage scolaire n'est pas un acte spontané, mais résulte de plusieurs facteurs tels que les retards d'apprentissage dès la petite enfance, le bagage socioéconomique familial et communautaire, ou encore le manque d'attrait et de considération pour les formations professionnelles. Mais, plus largement, **les jeunes sont le reflet de la société au sein de laquelle ils évoluent** et force est de constater que l'éducation est moins valorisée au Québec qu'ailleurs au Canada.

### PROPORTION DE LA POPULATION SONDÉE QUI CONSIDÈRE QU'IL EST EXTRÊMEMENT IMPORTANT...

(%, 2003)



Source : Gervais, M., *L'éducation : l'avenir du Québec, 2005*; McKinsey & Compagnie.

## ANALPHABÉTISME : L'ANACHRONISME D'UNE SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DEVANT BÂTIR UNE ÉCONOMIE DE PLUS EN PLUS BASÉE SUR LE SAVOIR<sup>83</sup>

Le terme « analphabète » ne désigne plus seulement une personne qui a des difficultés à lire, à écrire ou à compter, mais un individu pour qui ces faiblesses sont un frein à une intégration totale dans la société, avec ses moyens de communication, ses systèmes complexes, et toutes ses exigences. On utilise également le terme « littératie » pour parler de l'ensemble des compétences qui permettent de comprendre cette société et d'être autonome dans les situations quotidiennes. Les personnes analphabètes peuvent éprouver des difficultés à trouver un emploi, à évoluer dans une carrière, à aider leurs enfants dans leurs apprentissages scolaires, ou encore à se soigner.

83 ISQ-Direction Santé Québec, *l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes. (EIAA), 2003*, « La littératie au Québec en 2003 : faits saillants », *espace alpha*[?].

Depuis plusieurs années, les compétences en littératie des adultes sont évaluées au niveau international lors de grandes enquêtes, selon des critères et des tests très précis, qui permettent de faire un portrait global du niveau de littératie d'un pays et de suivre les résultats des politiques d'alphabétisation. Les niveaux de compétences sont classés de 1 (très faible) à 5 (très élevé), le niveau 3 étant considéré un seuil à partir duquel les adultes ont des compétences suffisantes au regard des exigences de la société.

Les résultats québécois de l'*Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA) de 2003* indiquent que le niveau général des Québécois a légèrement augmenté, avec moins de personnes de très faible niveau, pour davantage de lecteurs fonctionnels. Une partie de ce progrès peut s'expliquer par le fait que le nombre de personnes qui font partie des générations peu scolarisées a baissé, et chez les jeunes, l'apprentissage est récent. De plus, la proportion de jeunes dont les parents sont peu scolarisés diminue avec le temps. **Il reste cependant 22 % de la population québécoise de plus de 16 ans qui se classe au niveau 1 en compréhension de textes (soit environ 1,4 million de personnes) et on estime que la moitié des Québécois âgés de 16 ans et plus ont des difficultés de lecture (soit environ 3,2 millions de personnes)**

Depuis 1994, date de la première enquête, les pourcentages de réussite comparés entre anglophones et francophones du Québec sont inchangés : ces derniers sont plus nombreux à ne pas atteindre le niveau 3. Il faut rappeler que les anglophones sont en moyenne plus nombreux à terminer leur scolarité et à obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur. Les résultats de réussite entre francophones et anglophones deviennent similaires à niveau de scolarité égal.

### Les causes de l'analphabétisme au Québec

Plusieurs facteurs peuvent expliquer les difficultés d'un individu à comprendre les informations qu'il reçoit. Tous les problèmes familiaux, scolaires, sociaux en général peuvent avoir une influence à plus ou moins long terme sur les compétences en littératie. Il faut aussi compter les déficiences intellectuelles ou physiques qui peuvent empêcher de mener une scolarité suffisante. Au-delà de ces problèmes, les enquêtes indiquent qu'une très faible scolarisation est une des causes les plus directes de l'analphabétisme. Les personnes qui cumulent moins de neuf années d'école ainsi que les jeunes qui décrochent de l'école avant la fin de leurs études secondaires sont ou risquent de devenir analphabètes. C'est le maintien dans un environnement stimulant, où l'on doit lire, compter, utiliser un ordinateur, etc. qui garantirait de meilleures compétences chez les adultes. Ainsi, les enfants qui n'ont pas accès pour des raisons économiques à des ressources comme le séjour en garderie – où la socialisation et l'initiation à la lecture sont de bonnes préparations à l'alphabétisation – peuvent développer de sérieux problèmes d'apprentissage au cours de leurs études.

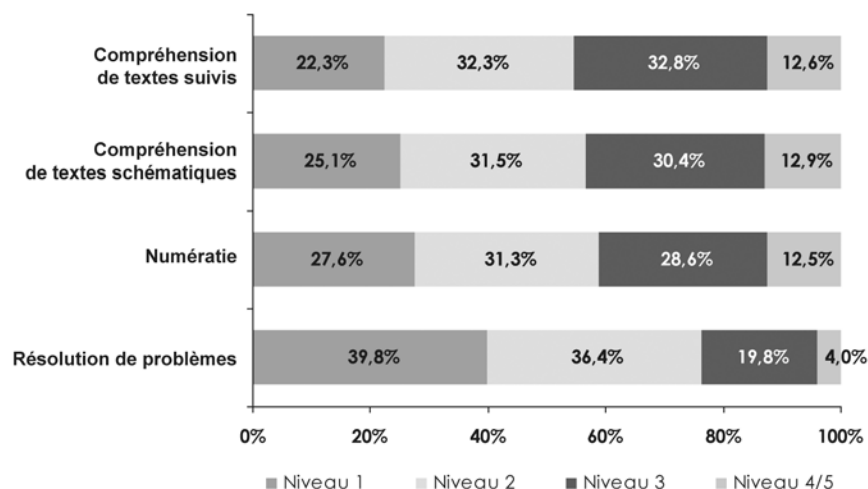
### Les conséquences de l'analphabétisme

Pour les adultes analphabètes, il est plus difficile de trouver un travail permanent; ils occupent souvent des emplois faiblement rémunérés, et l'analphabétisme les empêche souvent de trouver d'autres opportunités de travail qui leur demanderaient de s'adapter à d'autres contextes, des environnements informatiques, etc. En plus de cette difficulté à évoluer dans la vie économique, ces personnes participent peu à la vie citoyenne et démocratique : s'impliquer, connaître la vie politique et voter, tout cela nécessite, la plupart du temps, de savoir lire et écrire.

Pour s'adapter aux exigences qu'impose l'économie du savoir, le Québec doit améliorer le taux d'alphabétisation de ses citoyens.

**NIVEAUX DE COMPÉTENCE PAR DOMAINE\***

(QUÉBEC, %, 2003)



**Niveau 1 :** Ce niveau correspond à de **très faibles compétences**; il s'agit du niveau le plus faible sur les échelles de compétences.

**Niveau 2 :** Ce niveau rend compte de **faibles compétences**.

**Niveau 3 :** Ce niveau est considéré comme « le niveau minimal permettant de comprendre et d'utiliser l'information contenue dans des textes et des tâches de difficulté grandissante qui caractérisent la société du savoir émergente et l'économie de l'information »<sup>84</sup>; il peut être vu comme le **niveau « souhaité » de compétence** pour fonctionner aisément dans la société actuelle.

**Niveau 4 et 5 :** Ces niveaux témoignent de **compétences élevées**. Étant donné le peu d'effectifs au niveau 5, les niveaux 4 et 5 sont regroupés lors des analyses (niveau4/5).

\* Comme il n'y a pas de niveau 5 en résolution de problèmes, le niveau le plus élevé dans ce domaine est le niveau 4

Source : ISQ-Direction Santé Québec, Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIIA), 2003

Si l'on compare les résultats québécois à ceux des autres provinces canadiennes, le constat est sévère. En effet, le Québec fait partie du groupe de provinces ayant la proportion de sa population de niveaux 1 et 2 parmi les plus élevées.

Ainsi, avec plus de 54 % de leur population aux niveaux 1 et 2 pour les textes suivis et des proportions également plus élevées dans les autres domaines, le Québec, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve-et-Labrador ont nettement une proportion importante de leur population âgée de 16 ans et plus qui pourrait être incapable de réaliser son plein potentiel économique et social.

Il est à noter que, dans chacun des trois domaines, le Yukon est l'endroit au Canada où la population est proportionnellement la moins nombreuse au-dessous du niveau 3. Dans le domaine des textes suivis, par exemple, environ le tiers de la population yukonnaise n'atteint pas le niveau 3. Suivent les provinces de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan, qui présentent des proportions de leur population au-dessous du niveau 3 un peu supérieures, mais très semblables, dans chacun de ces trois domaines. Dans les Territoires du Nord-Ouest, au Manitoba, en Ontario, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard, les proportions sont à peu près égales à la moyenne canadienne.

**PROPORTIONS DE LA POPULATION QUI SE SITUENT AUX NIVEAUX 1 ET 2 SELON LES GROUPES DE PROVINCES ET DE TERRITOIRES ET SELON LES DOMAINES, POPULATION DE 16 ANS ET PLUS (2003)**

	YUKON	C-B, A, SASKAT.	T-N-O, MANIT., ONTARIO, N-É, Î-P-É	QUÉBEC, N-B, T-N-L	NUNAVUT	CANADA
Textes suivis	33,4	39,5 à 40,1	44,8 à 49,5	54,6 à 56,0	73,0	47,7
Textes schématiques	35,5	40,2 à 40,6	46,1 à 50,6	56,7 à 58,3	73,8	48,6
Numératie	43,2	48,7 à 48,9	53,0 à 59,6	58,9 à 65,3	78,1	55,1

Source : ISQ-Direction Santé Québec, Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIIACA), 2003.

Les comparaisons internationales en matière d'alphabétisation étant difficiles à établir, la présente analyse est circonscrite à une comparaison interprovinciale par souci de fiabilité.

## ANNEXE : PORTRAIT STATISTIQUE DES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES

UNIVERSITÉS	CAMPUS	RÉGION ADMINISTRATIVE	DATE DE FONDATION	EFFECTIF ÉTUDIANT ETP (2007-2008 E)	EFFECTIF ÉTUDIANT ÉTRANGER ETP (2007-2008 E)	% D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS DANS L'EFFECTIF TOTAL (2007-08)	PERSONNEL ENSEIGNANT RÉGULIER ETP (2006-2007)	RATIO ÉTUDIANTS / PERSONNEL ENSEIGNANT	NOMBRE TOTAL DE DIPLOMÉS (2007)	NOMBRE DIPLOMÉS ANNUELS (2007)	BUDGET RECH. 2008 (M\$)	BUDGET TOTAL 2008 (M\$)	BUDGET/ÉTUDIANT (2007-2008E)
Université du Québec (siège social)	Québec	Capitale-Nationale	1968								1 166 \$	104 579 \$	
UQ à Montréal (UQAM)	Montréal	Montréal	1969	25 695	4 508	18%	972	26	248 289	9 638	59 196 \$	438 876 \$	17 080 \$
UQ à Trois-Rivières (UQTR)	Trois-Rivières	Mauricie	1969	7 617	543	7%	329	23	67 118	2 311	14 537 \$	115 662 \$	15 185 \$
UQ à Chicoutimi (UQAC)	Saguenay	Saguenay-Lac-Saint-Jean	1969	4 086	183	4%	216	19	43 959	1 996	14 876 \$	89 184 \$	21 827 \$
UQ à Rimouski (UQAR)	Rimouski, Lévis	Bas-Saint-Laurent	1969	3 332	147	4%	176	19	33 013	1 159	13 141 \$	73 363 \$	22 018 \$
UQ en Outaouais (UQO)	Gatineau, Saint-Jérôme	Outaouais	1971	3 580	237	7%	175	20	30 247	1 322	6 356 \$	60 268 \$	16 835 \$
UQ en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)	Rouyn-Noranda, Val d'Or, Amos	Abitibi-Témiscamingue	1970	1 513	103	7%	105	14	12 347	444	11 353 \$	43 591 \$	28 811 \$
Institut national de la recherche scientifique (INRS)	Québec, Montréal, Laval, Varennes, Pointe Claire	Capitale-Nationale	1969	330	110	33%	153	2	1 846	110	48 477 \$	140 982 \$	427 218 \$
École nationale d'administration publique (ENAP)	Québec, Montréal, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay	Capitale-Nationale	1969	650	20	3%	41	2	7 086	463	2 457 \$	27 419 \$	42 183 \$
École de technologie supérieure (ÉTS)	Montréal	Montréal	1974	4 012	491	12%	150	16	11 670	928	14 031 \$	133 133 \$	33 184 \$
Télé-université (TÉLUQ)	Québec	Capitale-Nationale	1972	3 326	25	1%	51	27		791	4 829 \$	40 834 \$	12 277 \$
<b>TOTAL UNIVERSITÉ DU QUÉBEC</b>				54 141	6 367	12%	2 368	65	455 575	19 162	1 90 419 \$	1 267 891 \$	23 418 \$
Université Bishop	Sherbrooke	Estrie	1843	2 209	150	7%	122	23	11 000	678	0,860 \$	46 803 \$	21 187 \$
Université Concordia	Montréal	Montréal	1974	24 153	3 916	16%	902	18	140 000	5 709	37 155 \$	493 029 \$	20 413 \$
Université Laval	Québec	Capitale-Nationale	1852	27 336	1 810	7%	1 375	27	224 000	9 493	277 936 \$	860 848 \$	31 491 \$
Université McGill	Montréal	Montréal	1821	23 124	2 811	12%	1 677	20	200 000	7 457	432 889 \$	1 263 832 \$	54 655 \$
Université de Montréal	Montréal	Montréal	1878	30 918	2 236	7%	1 494	21	278 798	11 772	387 171 \$	1 047 550 \$	33 882 \$
HEC Montréal	Montréal	Montréal	1907	8 018	1 260	16%	217	37	60 000	3 802	12 798 \$	116 920 \$	14 582 \$
École Polytechnique de Montréal	Montréal	Montréal	1873	4 268	1 776	42%	225	19	30 000	1 253	51 574 \$	155 279 \$	36 382 \$
Université de Sherbrooke	Sherbrooke, Longueuil	Estrie	1954	15 386	1 231	8%	935	16	110 000	6 113	87 721 \$	468 900 \$	30 476 \$
<b>TOTAL UNIVERSITÉS QC</b>				189 553	21 557	11%	9 315	20	1 509 373	65 439	1 478 523 \$	5 721 052 \$	30 182 \$

Source : MELs, Universités respectives, analyse SECOR.

**DIPLOMATION COLLÉGIAL ET UNIVERSITAIRE AU QUÉBEC**  
(1998-2007)

	COLLÉGIAL	UNIVERSITAIRE
1998	45 914	50 781
1999	47 170	50 726
2000	51 448	50 563
2001	52 931	51 378
2002	53 832	54 459
2003	53 681	58 855
2004	53 447	62 360
2005	53 162	64 366
2006	52 085	64 206
2007	48 730	65 439

Source : MELS.